

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications			
	2.	Dépôts M. le député Dolivo demande à faire une intervention personnelle selon art. 84 al. 3 LGC. Soutenu par au moins 20 députés, il est invité à faire son intervention entre le point 5 et le point 6 de l'ordre du jour. Postulats : (15_POS_142) Amélie Cherbuin, (15_POS_143) Alexandre Rydlo. Interpellation : (14_INT_426) Samuel Bendahan. Motion : (15_MOT_073) Nicolas Rochat Fernandez.			
RENV-CE	3.	(15_INT_425) Interpellation Yves Ravenel - Production laitière vaudoise - situation préoccupante (Développement)			
RENV-COM	4.	(15_POS_140) Postulat Anne Baehler Bech et consorts - Une stratégie pour augmenter le taux de bâtiments assainis dans le canton (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			
RENV-COM	5.	(15_POS_141) Postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts suite à une rencontre organisée sous l'égide du FIR - Forum Interparlementaire Romand : Le Canton de Vaud et le CICR - un engagement à développer... (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			
RENV-CE	6.	(15_MOT_072) Motion Michaël Buffat au nom de la COFIN - RIE III : mesures complémentaires demandées (Développement et demande de prise en considération immédiate) La prise en considération totale immédiate (oui) est préférée à la prise en considération partielle (sans le point 5) immédiate (non) par 85 oui, 16 non et 17 abstentions. La prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au Conseil d'Etat sont acceptés par 86 oui, 25 non et 9 abstentions.			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	7.	<p>(239) Exposé des motifs et projets de lois (EMPD no 1 du projet de budget 2016) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) et Exposé des motifs et projets de lois modifiant : la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI) - la loi d'application du 23 septembre 2008 de la loi fédérale sur les allocations familiales et sur les prestations cantonales en faveur de la famille (LVLAFam) - la loi du 25 juin 1996 d'application vaudoise de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LVLAMal) - la loi du 20 juin 2006 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) et Projets de décrets : fixant la contribution complémentaire de l'Etat à la FAJE pour l'accueil parascolaire pour la période de 2016 à 2023 - accordant une subvention annuelle en faveur d'un fonds "Santé et sécurité des travailleurs" dans le secteur de la construction vaudoise, géré par les partenaires sociaux et Projet de loi sur l'impôt 2016-2019 et Rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Axel Marion et consorts - Quelle politique vaudoise en faveur de la classe moyenne ? (12_POS_017) sur le postulat Raphaël Mahaim et concoprts au nom du groupe des Verts - Eviter le trou noir des pertes fiscales dans le cadre dela réforme de la fiscalité des entreprises III (14_POS_086) sur la motion Vassilis Venizelos au nom du groupe des Verts et consorts - Qui veut gagner des millions ? (15_MOT_060) et Réponse du Conseil d'Etat à la résolution Vassilis Venizelos et consorts - RIE III : pour un soutien ciblé aux communes (15_RES_023) - aux interpellations Jean-Marie Surer et consorts - 122 mios de la BNS : NON à l'arrosage ! (15_INT_340) - Jean Tschopp et consorts - Quelles garanties pour la libre formation de l'opinion (15_INT_370)(1er débat)</p> <p>Rapport du Conseil d'Etat sur la réforme de l'imposition des entreprises accepté avec quelques avis contraires. (1er débat) : Loi modifiant la loi sur les impôts directs cantonaux : entrée en matière acceptée avec quelques avis contraires et abstentions. Art. 15 accepté avec plusieurs oppositions et quelques abstentions. Art. 32 accepté à l'unanimité. Art. 37 al. 1 lettre g : amdt Dolivo refusé à une large majorité. Art. 37 accepté avec quelques abstentions. Art. 42 accepté à l'unanimité. Art. 60 accepté à l'unanimité. Art. 99 accepté à l'unanimité. Art. 105, al. 1 : amdt Eggenberger refusé à une large majorité. Al. 2, amdt Dolivo refusé à une large majorité. Art. 105 accepté avec plusieurs</p>	DFIRE.	Buffat M.	22/09/2015

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		oppositions et deux abstentions. Une demande de vote nominal de M. Dolivo n'est pas soutenue par au moins 20 députés. Art. 108 à 220 acceptés en bloc avec une opposition et quelques abstentions. Art. 277c accepté. Art. 277g accepté avec plusieurs abstentions. Art. 2 accepté avec quelques oppositions. Art. 3 accepté avec plusieurs oppositions. Fin du 1er débat.			
RENV-T	8.	(15_INT_379) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Marc-Olivier Buffat - Le Conseil d'Etat est-il décidé à favoriser l'attractivité de notre canton ?	DFIRE.		22/09/2015
RENV-T	9.	(15_INT_361) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Marie Surer et consorts - Evolution des effectifs dans les administrations cantonales et communales vaudoises : la méthodologie est-elle correcte, les chiffres sont-ils fiables ?	DFIRE.		22/09/2015
RENV-T	10.	(14_INT_326) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Rémy Jaquier et consorts - A quand un vrai soutien cantonal au projet de protection et de mise en valeur du site de la Villa romaine à Orbe?	DFIRE.		22/09/2015
RENV-T	11.	(15_INT_368) Réponse du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'interpellation Nicolas Rochat Fernandez et consorts au nom du groupe socialiste - Toit du nouveau Parlement : quelle exemplarité ?	DFIRE		22/09/2015
RENV-T	12.	(15_MOT_061) Motion Pierre-André Pernoud et consorts au nom des groupes UDC, PLR et Vert'libéraux - Amnistie fiscale / procédure simplifiée	DFIRE	Buffat M. (Majorité), Pillonel C. (Minorité)	22/09/2015

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :